

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00572 Numéro SIREN : 515 080 992 Nom ou dénomination : 3G SOLAR
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2018 sous le numéro de dépôt 4746

CASSIOPEE EXPERTISE
6 Imp Recouvrance
ZAC Recouvrance - BP 60032
17101 SAINTES CEDEX

Nos références : MCU

SAINTES, le 30 Novembre 2018

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 515 080 992
Numéro de gestion : 2009 B 00572

Forme juridique : Société par actions simplifiée
Dénomination : 3G SOLAR
Adresse : LD la Grande Mercerie

17260 CRAVANS

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de SAINTES, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 4746
Date du dépôt : 28/11/2018

Exercice clôturé le : 31/12/2017
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,





ZAC Recouvrance
Campagne Recouvrance
BP 60032
17101 SAINTES CEDEX
Tél 05 46 74 02 55
Fax 05 46 74 51 87
e-mail : contact@cassiopee-expertise.fr

SAS au capital de 33 111 €
R.C. Nantes B52736936



SAS 3G SOLAR

La Grande Mercerie

17260 CRAVANS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017



Société Française Comptable et
de Commissariat aux Comptes agréée
au Tribunal de Commerce de Nantes
et à la Cour des Comptes de Nantes

Désignation de l'entreprise SAS 3G SOLARNéant ☐ *Adresse de l'entreprise La Grande Mercerie17260 CRAVANS

Numéro SIRET *

5 1 5 0 8 0 9 9 2 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVIS

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	531 601	569 381
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	531 601	569 381
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	59 379	64 742
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	1 501	65 774
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	134 228	26 921
	Charges constatées d'avance *	092	094	361	3 388
	Total II	096	098	195 469	160 825
Total général (I+II)		110	112	727 070	730 206
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		15 000	15 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 500	1 500
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		126 206	142 212
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		65 150	13 994
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		207 856	172 706
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		499 793	552 586
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 437	2 741
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		16 985	2 173
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		519 214	557 500
Total général (I + II + III)		180		727 070	730 206
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	445 633
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3G SOLAR

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 7 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218	142 857	140 161	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	142 857	140 161	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stock (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	11 516	23 560	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	286			244	308	4 713	
	Rémunérations du personnel *						250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
	Dotations aux amortissements *						254	37 780	37 718	
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)							264	49 604	65 991
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	93 253	74 170
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)		280		552	
	Produits exceptionnels				(IV)		290	0		
	Charges financières				(V)		294	8 438	58 257	
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	524	1	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348						
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)		306	19 141	2 470	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	65 150	13 994
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	65 150	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	19 141		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	Dédutions	Entreprise nouvelles (44. sexes)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. sexties)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexes)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexes A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 42. undecies)	990		
Divers* ZFA (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			350	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	84 291	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	84 291	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS 3G SOLARNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	73 075	422		424		426	73 075			73 075	
	Constructions	430	626 962	432		434		436	626 962			626 962	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 811	442		444		446	3 811			3 811	
	Installations générales, agencements divers	450	31 890	452		454		456	31 890			31 890	
	Matériel de transport	460	7 500	462		464		466	7 500			7 500	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	743 238	492		494		496	743 238			743 238	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510	3 678	512	1 653	514		516	5 331				
	Constructions	520	160 489	522	31 363	524		526	191 852				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 449	532	763	534		536	2 212				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 609	542	2 501	544		546	8 110				
	Matériel de transport	550	2 632	552	1 500	554		556	4 132				
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566					
TOTAL		570	173 857	572	37 780	574		576	211 637				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591							
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	73 075		
Constructions sur sol propre	626 962		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 811		
Installations générales agencements aménagements divers	31 890		
Matériel de transport	7 500		
TOTAL	743 238		
TOTAL GENERAL	743 238		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			73 075	73 075
Constructions sur sol propre			626 962	626 962
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 811	3 811
Installations générales agencements aménagements divers			31 890	31 890
Matériel de transport			7 500	7 500
TOTAL			743 238	743 238
TOTAL GENERAL			743 238	743 238

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	3 678	1 653		5 331
Constructions sur sol propre	160 489	31 363		191 852
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 449	763		2 212
Installations générales agencements aménagements divers	5 609	2 501		8 110
Matériel de transport	2 632	1 500		4 132
TOTAL	173 857	37 780		211 637
TOTAL GENERAL	173 857	37 780		211 637

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 653				
Constructions sur sol propre	31 363				
Instal. techniques matériel outillage indus.	763				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 501				
Matériel de transport	1 500				
TOTAL	37 780				
TOTAL GENERAL	37 780				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	59 379	59 379	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 501	1 501	
Charges constatées d'avance	361	361	
TOTAL	61 241	61 241	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	577	577		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	499 216	53 582	223 106	222 527
Fournisseurs et comptes rattachés	2 437	2 437		
Impôts sur les bénéfices	16 673	16 673		
Autres impôts taxes et assimilés	286	286		
Groupe et associés	13	13		
Autres dettes	13	13		
TOTAL	519 214	73 581	223 106	222 527
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 732			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau		
Mobilier		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 379
Total	59 379

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	577
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 944
Dettes fiscales et sociales	286
Total	2 807

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	361
Total	361

Jean-Georges SAND

Ingénieur Commercial

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

**1 rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM**

Tél. : 03.88.15.24.15 - Fax : 03.88.15.24.16
www.cabinet-sand.fr

3G SOLAR

*Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €*

La Grande Mercerie
17260 CRAVANS

R.C.S. SAINTES
SIREN 515 080 992

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice

du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

3G SOLAR

Société par actions simplifiée

Capital social de 15 000 €

La Grande Mercerie

17260 CRAVANS

RCS de SAINTES : 515 080 992

SIREN 515 080 992

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3G SOLAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. OPINION

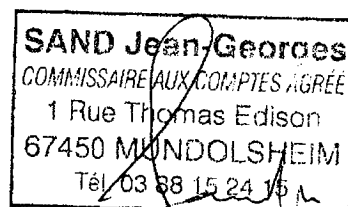
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

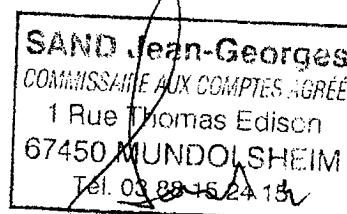
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.



6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

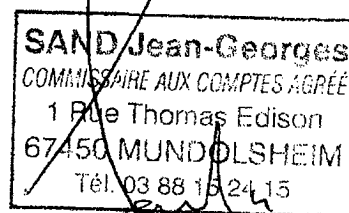
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Mundolsheim, le 28/05/2018

SAND J.G.
Commissaire aux Comptes



Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3G SOLAR Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise La Grande Mercerie 17260 CRAVANS

Numéro SIRET * 5 1 5 0 8 0 9 9 2 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilitisations corporelles *	028	030	743 238	211 637
	Immobilitisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	743 238	211 637
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	59 379	64 742
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	1 501	65 774
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	134 228	26 921
	Charges constatées d'avance *	092	094	361	3 388
	Total II	096	098	195 469	160 825
Total général (I+II)		110	112	938 707	727 070

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	15 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 500
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	126 206
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	65 150
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	207 856
	Provisions pour risques et charges	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	499 793
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 437
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	172	16 985
	Produits constatés d'avance	174	
Total III		176	519 214
Total général (I + II + III)		180	727 070

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	445 633
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2018

Page 25

Formulaire obligatoire (article 302 du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 3G SOLAR		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le							Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13	1	1	2	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1	6			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210																		
	Production vendue	biens			215	214																		
		services *			217	218																		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222																		
	Production immobilisée *					224																		
	Subventions d'exploitation reçues					226																		
Autres produits					230																			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232																			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234																		
	Variation de stock (marchandises) *					236																		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238																		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240																		
	Autres charges externes * :					242																		
	Impôts, taxes et versements assimilés					243																		
	Rémunérations du personnel *					250																		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252																		
	Dotations aux amortissements *					254																		
	Dotations aux provisions					256																		
	Autres charges					259																		
	Total des charges d'exploitation (II)					264																		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270																			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280																		
	Produits exceptionnels					290																		
	Charges financières					294																		
	Charges exceptionnelles					300																		
	Impôts sur les bénéfices *					306																		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310																			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312																			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316																		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318																		
	Provisions non déductibles *					322																		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324																		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés					247																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					1449																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					67450																		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997																			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44.0000)					986																		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44.0000)					981																		
	Divers (44.0000)					345																		
	Investissements outre-mer					344																		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655																		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352																			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356																		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370																			

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 3G SOLAR										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	73 075	422		424		426	73 075		73 075		
	Constructions	430	626 962	432		434		436	626 962		626 962		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 811	442		444		446	3 811		3 811		
	Installations générales agencements divers	450	31 890	452		454		456	31 890		31 890		
	Matériel de transport	460	7 500	462		464		466	7 500		7 500		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	743 238	492		494		496	743 238		743 238		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510	3 678	512	1 653	514		516	5 331				
	Constructions	520	160 489	522	31 363	524		526	191 852				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 449	532	763	534		536	2 212				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 609	542	2 501	544		546	8 110				
	Matériel de transport	550	2 632	552	1 500	554		556	4 132				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	173 857	572	37 780	574		576	211 637				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591							
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3G SOLAR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	986	
Total des déficits restant à reporter	987	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 192
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 16 24 15

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	19
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Composition du capital social	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	21

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGREE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS 3G SOLAR
La Grande Mercerie

17260 CRAVANS



ANNEXES

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tel. 03 88 15 24 15

CASSIOPEE EXPERTISE
ZAC de Recouvrance
6 Impasse de Recouvrance
17100 SAINTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGREE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	73 075		
Constructions sur sol propre	626 962		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 811		
Installations générales agencements aménagements divers	31 890		
Matériel de transport	7 500		
TOTAL	743 238		
TOTAL GENERAL	743 238		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			73 075	73 075
Constructions sur sol propre			626 962	626 962
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 811	3 811
Installations générales agencements aménagements divers			31 890	31 890
Matériel de transport			7 500	7 500
TOTAL			743 238	743 238
TOTAL GENERAL			743 238	743 238

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	3 678	1 653		5 331
Constructions sur sol propre	160 489	31 363		191 852
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 449	763		2 212
Installations générales agencements aménagements divers	5 609	2 501		8 110
Matériel de transport	2 632	1 500		4 132
TOTAL	173 857	37 780		211 637
TOTAL GENERAL	173 857	37 780		211 637

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 653				
Constructions sur sol propre	31 363				
Instal. techniques matériel outillage indus.	763				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 501				
Matériel de transport	1 500				
TOTAL	37 780				
TOTAL GENERAL	37 780				

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	59 379	59 379	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 501	1 501	
Charges constatées d'avance	361	361	
TOTAL	61 241	61 241	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	577	577		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	499 216	53 582	223 106	222 527
Fournisseurs et comptes rattachés	2 437	2 437		
Impôts sur les bénéfices	16 673	16 673		
Autres impôts taxes et assimilés	286	286		
Groupe et associés	13	13		
Autres dettes	13	13		
TOTAL	519 214	73 581	223 106	222 527
Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 732			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau		
Mobilier		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGPÉE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tel. 03 88 15 24 15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 379
Total	59 379

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	577
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 944
Dettes fiscales et sociales	286
Total	2 807

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	361
Total	361

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES ACPRÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15